

1. Décision

Le Contrôleur européen de la protection des données offre des possibilités de stages rémunérés ou non rémunérés au sein de son secrétariat.

2. Stages rémunérés*

Calendrier

	Stage de mars	Stage d'octobre
Période pour envoyer les candidatures (date de début et date limite)	du 1er septembre au 1er octobre précédent	du 1er février au 1er mars précédent
Communication des résultats de la sélection	31 janvier au plus tard	31 juillet au plus tard

Procédure

Pour adresser leur candidature, les candidats doivent présenter :

1. un formulaire officiel, qui doit être dûment rempli en français ou anglais uniquement ;
2. une lettre de motivation à l'attention du Contrôleur ;
3. un curriculum vitae ;
4. les noms et les coordonnées de deux personnes de référence (dans le formulaire de candidature, au point 14).

Les dossiers de candidature complets doivent être envoyés par courriel à l'adresse suivante: stage@edps.europa.eu, en mentionnant dans l'objet de votre e-mail l'Unité que vous souhaiteriez rejoindre (votre application peut être envisagée pour d'autres Unités à côté de celle que vous avez choisie)

Les candidatures envoyées en dehors de la période indiquée dans le calendrier seront automatiquement rejetées.

Attention : à ce stade, les candidats ne doivent pas encore envoyer des copies certifiées conformes de leurs diplômes, ni de copie d'une thèse de doctorat ou de toute autre publication ou étude qu'ils ont publié. Les candidats retenus seront invités à transmettre les pièces justificatives requises figurant dans le paragraphe 4.6. des Dispositions relatives au programme de stages.

Tous les candidats seront prévenus du résultat de la sélection dans les meilleurs délais.

Le traitement des données personnelles des candidats est régi par le règlement (CE) n° 45/2001 et est détaillé au paragraphe 4.7. de ces dispositions.

Notes

1. Le Contrôleur estime sa capacité d'accueil à deux (2) stagiaires par session.
2. Aux fins de la sélection, le CEPD recherche des candidats avec une spécialisation dans le domaine de la protection des données.
3. Le montant de la bourse pour est de l'ordre de 950 euros par mois.
4. Votre attention est attirée sur le fait que les personnes ayant effectué un stage de plus de 6 semaines - rémunéré ou non - auprès du Contrôleur européen de la protection des données ne pourront plus bénéficier d'un stage auprès d'autres institutions, notamment à la Commission européenne.

(*) Veuillez noter qu'il n'y a pas de calendrier pour les stages non rémunérés